

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

367-16

ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR - DOSSIER POLYVAL CONSTRUCTION INC. CONTRE VILLE DE DELSON

CONSIDÉRANT le recours intenté par l'entrepreneur Polyval Construction inc. contre la Ville de Delson, dossier n° 505-17-008705-164 de la Cour Supérieure, relativement aux travaux de construction du bâtiment multifonctionnel au parc Wilfrid-Boardman à Delson;

CONSIDÉRANT les récentes négociations pour en arriver à un règlement hors cour.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le paiement d'une somme de 145 000 \$ en règlement de la réclamation de Polyval Construction inc. dans le dossier n° 505-17-008705-164 de la Cour Supérieure.

QUE le conseil municipal autorise la directrice du Service des affaires juridiques et greffière, ou en cas d'absence ou d'incapacité d'agir le greffier adjoint, à signer pour et au nom de la Ville de Delson une entente de règlement hors de cour à cet effet.

QUE le montant requis pour cette dépense soit prélevé à même le poste budgétaire n° 22-762-00-722, règlement d'emprunt n° 629.

QUE le certificat du trésorier n° 2016-09-137 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

368-16

BAIL DU RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF

CONSIDÉRANT qu'un comptoir alimentaire et un local d'entreposage de matériel aménagés au centre sportif de Delson sont offerts en location;

CONSIDÉRANT que M^{me} Mélanie Thibault, faisant affaire sous la dénomination de *Pâtisserie CaraMel*, souhaite louer les espaces de restauration du rez-de-chaussée du centre sportif de Delson pour la saison 2016-2017.

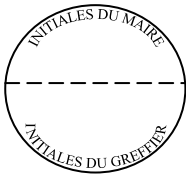
EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le maire, ou lors d'absence ou d'incapacité d'agir le maire suppléant, et la greffière, ou lors d'absence ou d'incapacité d'agir le greffier adjoint, à signer, pour et au nom de la Ville de Delson, le bail du restaurant du centre sportif de Delson entre la Ville de Delson et M^{me} Mélanie Thibault pour la saison 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne du public. Aucune question.



No de résolution
ou annotation

369-16

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 18 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

M^e Antoine Banville, greffier adjoint